

# Universal Music poursuit MySpace

C'était inévitable, malgré les efforts menés par les acteurs des réseaux sociaux en ligne pour à la fois limiter les dérives de leurs utilisateurs et séduire l'industrie, cette dernière passe à l'offensive.

**Universal Music**, filiale du français *Vivendi*, a déposé devant la justice américaine une plainte contre **MySpace**, le site communautaire de *News Corp.*, pour encourager la diffusion illégale de musique et de vidéo.

Le site web « *encourage, facilite et participe la reproduction non autorisée, l'adaptation, la distribution et la performance publique* », affirme la plainte, qui s'accompagne d'une demande de dommages et intérêts de 150.000 dollars par vidéo musicale ou chanson non autorisée publiée sur le site?

« *Nos musiques et vidéos jouent un rôle clé dans la construction des communautés qui ont créé des centaines de millions de dollars de valeurs pour les propriétaires de MySpace. Notre objectif n'est pas d'inhiber la création de ces communautés, mais de nous assurer que nos droits et ceux de nos artistes sont reconnus.* »

La décision d'Universal Music fait suite à l'échec des négociations entre le groupe et MySpace visant à mettre en place une licence globale qui autoriserait les adhérents de MySpace à publier du contenu sans trop se préoccuper des droits afférents.

Elle fait suite aussi à l'annonce par MySpace de l'accord passé avec la base de données musicale Gracenote, une technologie d'empreinte audio qui selon le site lui permet de bloquer le téléchargement de musiques qui font l'objet d'un copyright.

A ce niveau de négociation, l'affirmation de MySpace qu'avec cet outil il respecte les lois a du changer la donne et éloigner pour la major la perspective de percevoir de nouveaux revenus. Les deux protagonistes vont donc se retrouver devant les tribunaux. L'affaire sera suivie de près par les acteurs du marché, et d'autres plaintes de l'industrie pourraient suivre.

Rappelons que YouTube (Google) a passé quelques accords avec les Majors mais n'est pas à l'abri d'autres poursuites. Cette montée en puissance des poursuites contre les réseaux communautaires pourrait remettre en cause le modèle économique de ces plates-formes, estiment les analystes.